

Paris-Saclay, Territoire sud

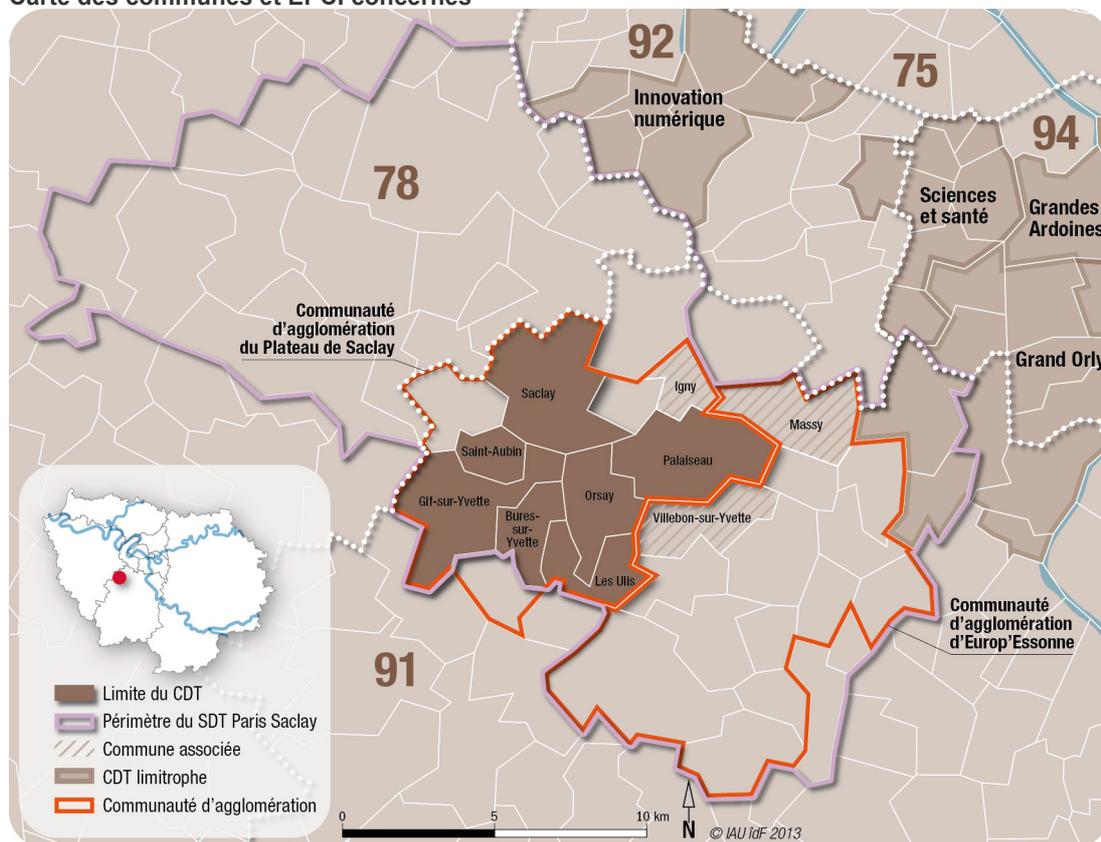
Le CDT a été validé le 2 septembre 2013 par le Préfet de Région, le Président de la CA du Plateau de Saclay, et les Maires des sept communes.

- 7 communes (et 3 communes associées) • 1 communauté d'agglomération • 105 000 habitants*
- 43 500 logements* • 60 500 emplois* • 51 500 actifs*

*RP 2008 (pour les 7 communes)

Position dans l'ensemble régional et gouvernance du CDT

Carte des communes et EPCI concernés



Paris-Saclay est le secteur emblématique du projet Grand Paris. L'État veut y développer un grand Campus de l'université Paris-Saclay de rang mondial, associé à un cluster et a installé fin 2010 l'Établissement public Paris-Saclay (EPPS) au service de ce projet. Son conseil d'administration a adopté le 13 janvier 2012 un schéma de développement territorial, sur le périmètre des 49 communes.

À l'intérieur de ce grand territoire, un périmètre de CDT Paris-Saclay Territoire Sud a été établi sur sept communes. C'est ici que se développera un campus de rang mondial où de nombreuses implantations scientifiques et universitaires sont attendues afin de renforcer le potentiel existant.

Trois communes se sont associées aux réflexions en raison des fortes imbrications en termes de continuité urbaine, bassins de vie, développement économique, assainissement et transports en commun.



École polytechnique à Palaiseau



Plateau agricole de Saclay



Résidence étudiants, SUPELEC à Gif-sur-Yvette



ZAE de Courtabœuf (Les Ulis)

L'inventaire des projets

Les objectifs de construction de logements :

Objectif minimum de 16 000 logements sur 15 ans à l'échelle du CDT, soit 1 070 logements par an, répartis entre 8-9 000 logements étudiants (dont 5 000 pour les publics prioritaires) et 8 000 logements familiaux, principalement dans les opérations programmées : les quartiers de l'École Polytechnique, Corbeville, Moulon, Orme, CEA.

La singularité de ce secteur est de développer un nouveau modèle d'urbanité trouvant un équilibre entre les logements étudiants, de chercheurs et les logements familiaux.

Autres objectifs chiffrés :

- Développer 650 000 m² SPC d'activités économiques dans les opérations programmées pour 20-25 000 emplois
- Création de 600 000 m² SPC d'équipement d'enseignement supérieur et recherche dans les opérations programmées
- Création de 65 000 m² SPC de commerces, services et hôtels dans les opérations programmées
- Création de 45 000 m² SPC d'équipements publics
- Population / effectifs campus Sud du plateau : de 30 000 étudiants/chercheurs aujourd'hui à 70 000 à terme.

Les principaux projets d'aménagement, d'infrastructure, de développement économique et culturel

Développement économique - Innovation - Recherche

- Création du Campus Paris-Saclay. L'université Paris-Saclay (rassemblant l'université d'Orsay et plusieurs grandes écoles) est programmée pour 2014, elle devrait pouvoir ainsi figurer dans les dix premières universités de rang mondial des classements internationaux. À l'horizon 2025, le Sud du Plateau devrait accueillir plus de 20 000 enseignants-chercheurs et 40 000 étudiants.
- Inscription de l'ensemble des sites du grand territoire dans une dynamique de cluster, développement d'une politique d'attractivité internationale.
- Connecter et fédérer les communautés scientifiques et économiques, attirer les nouvelles entreprises dans leurs fonctions RD et des start-up.

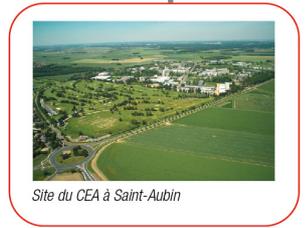
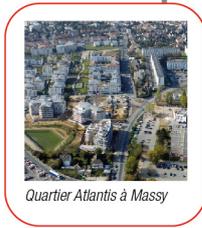
Aménagement - Équipements - Services

- Création de plusieurs quartiers mixtes et compacts permettant le projet Campus Paris-Saclay : quartiers Camille Claudel, Polytechnique, Corbeville, Moulon/Orme et CEA.

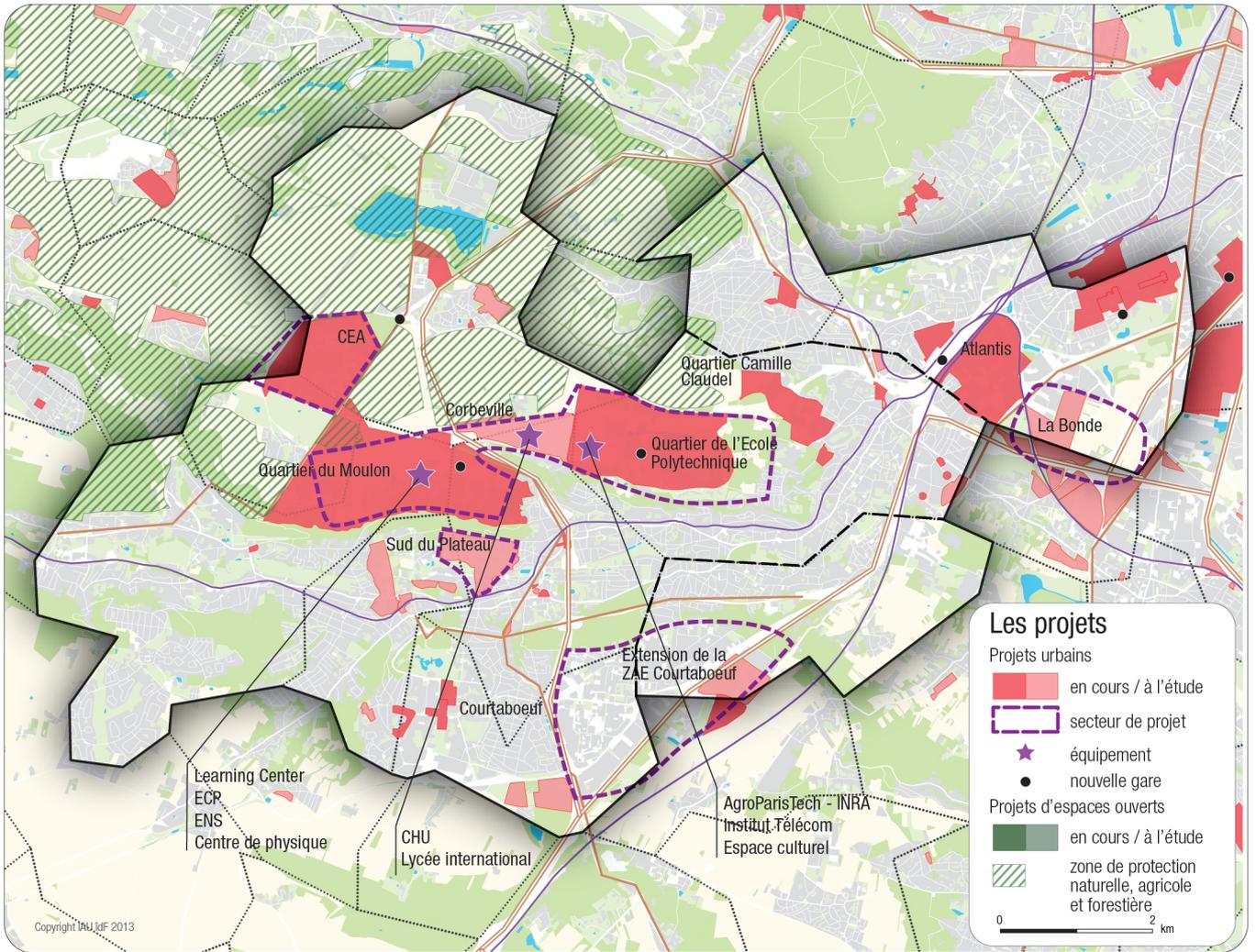
- Densification des domaines existants et extension urbaine intégrée à l'environnement. Objectif de cohérence d'ensemble et de programmation globale qui sera définie avec la CAPS. Volonté de constituer un campus unique articulant les divers quartiers entre eux par une trame verte paysagère structurante et des espaces publics articulés par les transports en commun.
- Pérenniser l'activité agricole par la délimitation d'une zone de protection naturelle, agricole et forestière de 3 898 ha dont 2 317 ha de terres agricoles au sein de l'OIN.
- Développer la desserte du territoire en très haut débit en fibre optique d'ici 2016 sur l'ensemble de la CAPS.
- Développer des équipements structurants dans la gestion de l'eau et station d'épuration.
- Ouverture des équipements sportifs et culturels du campus aux habitants.
- Construction d'équipements de proximité dans les nouveaux quartiers à destination des différents publics dont étudiants et chercheurs, accroissement de la capacité d'accueil des équipements existants, développement de l'offre d'équipements structurants (learning center, centre nautique, lycée international, etc.)
- Mutualiser les équipements scientifiques, d'enseignement, de restauration, faire rayonner le potentiel intellectuel et scientifique du plateau vers la société par des espaces de convivialité, des lieux de co-working (« lieu de vie », « learning center »), etc.

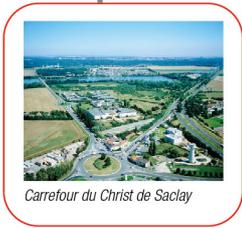
Autres projets en cours ou programmés :

- Quartier Camille Claudel avec ses 2 000 logements (CAPS).
- Ecoquartier du sud des Ulis (2 000 logements) en lien avec le déplacement vers l'est du centre commercial.
- Requalification et densification de la ZAE de Courtabœuf.



Carte des projets d'aménagement





Carrefour du Christ de Saclay



Navette de bus au sein du campus de Saclay

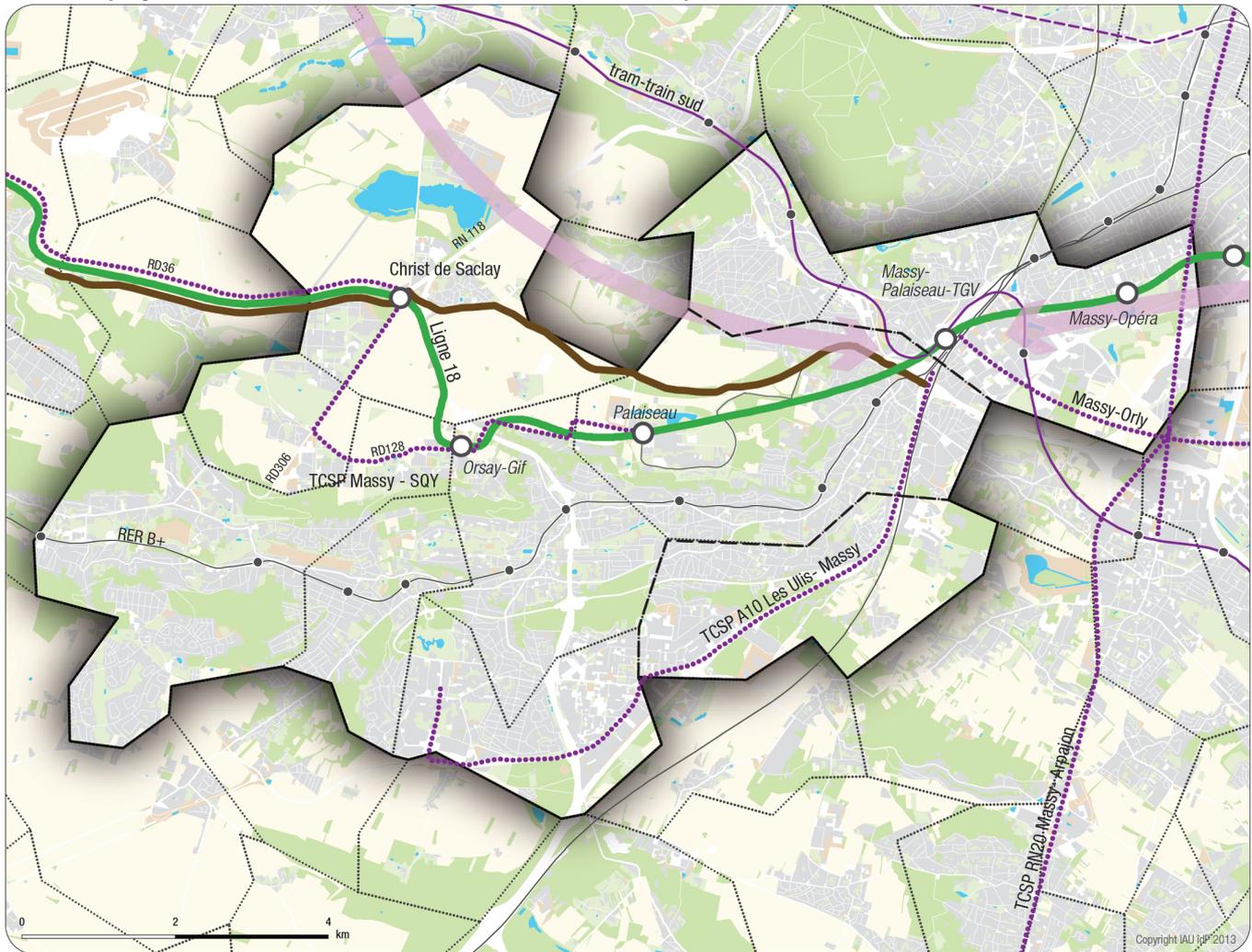


Un des futurs bâtiments du quartier du Moulon



Voies ferrées à Massy

Carte des projets d'infrastructures TC et routières intéressant le périmètre du CDT



Projets sur le réseau de transport collectif (selon le SDRIF)

- voie ferrée et métro
- RER
- tram-train
- tramway
- TCSP / BHNS
- Tracé de référence du Grand Paris Express
- Tracé de référence du Grand Paris Express
- gare en projet

principe liaison Grande vitesse (LGV) sur le réseau ferroviaire national

Projets routiers (selon le SDRIF)

nouveau tracé



Nouveau lieu de vie au sein de Polytechnique



Institut des sciences moléculaires à Orsay



Institut de biotechnologie des plantes à Orsay



Laboratoires de l'Ecole polytechnique à Orsay

Infrastructures de transport

- Ligne 18 du GPE par un système de Transport Automatique Léger (TAL). Mise en service en 2023 du tronçon Massy-CEA, puis en 2027 de Massy-Orly et en 2030 de CEA-Versailles (SGP).
- Modernisation du RER B (dans le cadre du SD du RER B Sud).
- Prolongement du TCSP Massy-Polytechnique vers le CEA et Saint-Quentin. Inscrit au Contrat Particulier Région-Département de l'Essonne, la réalisation d'un nouveau tronçon de site propre sur la ligne Massy-Saint-Quentin desservira les espaces de développement économique et universitaire du plateau ainsi que ses lieux de vie. Cette liaison bus relie actuellement les gares RER/SNCF de Massy jusqu'à l'École Polytechnique à Palaiseau. La mise en service du site propre bus implique le réaménagement de la RD 36 par le CG 91, ainsi que la requalification du Christ de Saclay, point noir régional de la circulation automobile.
- Améliorer les conditions d'accès routières : échangeur de Corbeville sur la RN 118, élargissement de la RD 36.
- Projets de liaisons Plateau/Vallée par escaliers mécaniques (Lozère-Polytechnique) et par téléphérique (Le Guichet-Moulon)
- Projets les liaisons en TCSP nord-sud via la RN 118 (Les Ulis-Vélizy) et la RD 306 (Gif-Saclay).

Secteurs à enjeux

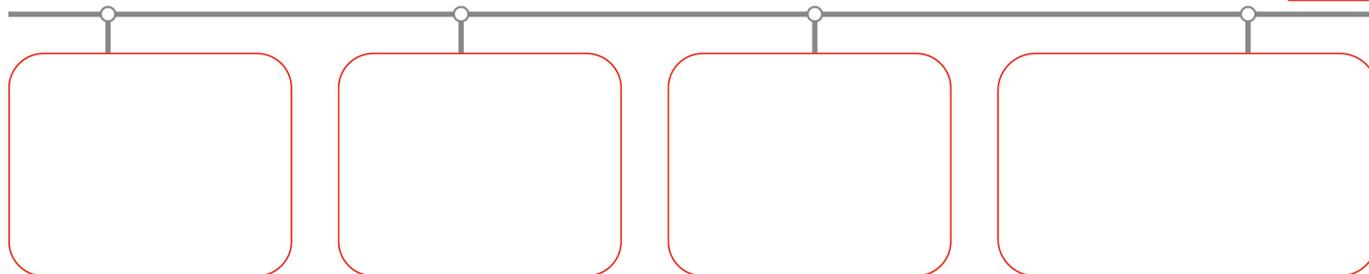
Quartier de l'École Polytechnique, Palaiseau (232 ha). Densifier le site de l'École Polytechnique en intégrant des projets en cours et de nouveaux établissements avec l'ENSTA (2013), Agro Paris-Tech-INRA (2017) et l'Institut Télécom (2017). Mise en relation avec les quartiers environnants et en projet (quartier Camille Claudel, 22 ha, 2 000 logements) afin de réaliser une véritable continuité urbaine, tout en ouvrant au public le parc et l'étang de l'École Polytechnique.

Corbeville, Orsay (80 ha). Projet, à l'étude, d'extension urbaine entre les quartiers Polytechnique et du Moulon qui pourra accueillir un CHU, un lycée international, des logements et activités.

Quartier du Moulon, Gif-sur-Yvette et Orsay (330 ha). Densification du site autour de l'université Paris 11 et Supélec : arrivée de l'École Centrale de Paris (2016), du Centre de physique, pharmacie, biologie etc. (2017), de l'ENS Cachan (2018) et de nouvelles composantes de Paris 11 au sein d'un quartier multifonctionnel (accueil de logements notamment pour les étudiants, entreprises, commerces et services).

Projet de délimitation d'une zone de protection naturelle, agricole et forestière (ZPNAF) du plateau

de Saclay d'environ 3 900 ha, avec création d'une zone de protection agricole de 2 317 ha. L'EPPS a adopté ce projet en décembre 2011, il doit désormais être soumis à enquête publique avant d'être adopté par le Conseil d'État.



L'avancement du CDT :

Points d'accord qui restent à construire entre les partenaires

- Les délais prévus par la loi du Grand Paris pour soumettre à enquête publique les CDT du secteur Paris-Saclay n'ont pu être tenus, une modification législative pourrait être envisagée. Le CDT Paris-Saclay Territoire Sud devrait être approuvé à la fin 2013 et signé au printemps 2014.
- Les Ulis viennent de rentrer au sein du périmètre du CDT le 12 avril 2012. Les trois communes associées doivent se positionner rapidement sur leur adhésion.
- De nombreuses réflexions à mener sur le thème des transports : positionnement des gares du GPE, réflexion sur le point dur du Christ de Saclay, sur la pertinence de doubler la RD 36, sur le type d'infrastructure pour relier le plateau et la vallée de l'Yvette.
- L'amélioration de la gestion de l'eau sur le Plateau est un enjeu environnemental fort conditionnant l'ensemble des projets urbains.

Les éléments de calendrier.

Validation du projet de CDT : 2 septembre 2013

Signature envisagée après enquête publique : début 2014

Date du 1^{er} COPIL CDT : 19 mars 2012

Adoption du SDT par le conseil d'administration de l'EPPS : 13 janvier 2012

Documents et sites internet de référence :

Comité de pilotage CDT Territoire Sud, 12 avril 2012, EPPS.

Projet de CDT Paris-Saclay Territoire Sud, V 5.1, EPPS.

« Paris-Saclay Schéma de développement territorial », CAPS-EPPS, janvier 2012.

Territoires de projet du Grand Paris et CDT, Préfecture de la Région d'Ile-de-France, 23/01/2012

Protocole d'accord pour l'organisation de l'aménagement de la frange sud du Plateau de Saclay.

IAU : <http://www.iau-idf.fr>

Préfecture de région :

<http://www.ile-de-france.gouv.fr/Carrousel/Grand-Paris>

Etablissement public Paris-Saclay :

<http://www.cluster-paris-saclay.fr>

Crédits photographiques : © Philippe Guignard, © Philippe Guignard / La Documentation Française / Région Ile-de-France / IAU îdF, © Claus en Kaan, © Muoto Architectes, © Michel Rémon Architecte, © C.Seguin / IAU îdF, © E.Jarousseau / IAU îdF, © C.Doutre / BaSoH / IAU îdF, © MDP - XDGA - FAA

L'IAU îdF remercie les services de la région Île-de-France (UAD - DPASM) pour la collecte, l'analyse et la synthèse d'informations sur les CDT.

Merci également aux services de la DRIEA IF, à l'EPPS, aux EPA sollicités, aux collectivités locales engagées dans la démarche, à Paris Métropole, pour les échanges avec nos équipes au sujet des projets de CDT.